

FAIRE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE EN TOUTE LÉGALITÉ
(OU COMMENT DEVENIR CONFORME ET LE RESTER)

Madame, Monsieur,

La vidéosurveillance est souvent considérée comme le meilleur moyen de sécuriser un espace. Les installateurs de système de vidéosurveillance fleurissent. La tentation est grande de céder à leurs promesses de sécurité à bon prix. Or, la vidéosurveillance est intrusive et doit, pour cette raison, respecter un certain nombre de conditions légales. Le choix d'un installateur - conscient des enjeux en matière de protection des données et de sécurité - est certes important. Plus important encore est le fait que la gouvernance ait conscience des enjeux et s'assure que toutes les mesures techniques et organisationnelles permettant de garantir la conformité légale de l'installation de vidéosurveillance soient prises.

Ancienne magistrate puis préposée à la protection des données pour le canton, Isabelle Dubois est désormais active dans le domaine de la protection des données personnelles à titre d'indépendance, et associée à un expert en sûreté, Pierre Antoine Gämperlé. Nous réunissons ainsi l'ensemble des compétences requises pour un accompagnement de qualité de vos membres. Nous dispensons expertises, audits, avis de conformité, mais également formations sur mesure.

Laissez-vous guider sur le chemin de la conformité

www.adhocresolution.ch

La conformité est - avec l'éthique - le meilleur moyen de limiter le risque réputationnel.

Laissez-nous vous guider.

AD HOC RESOLUTION